

Déclaration liminaire des élu.es de la CAPN A

CAP de 1^{ère} affectation

des Inspecteurs Stagiaires

Promotion 2019/2010

Quelle administration les stagiaires affectés lors de cette CAP vont-ils découvrir ou retrouver ?

Le quotidien à la DGFIP devient plus anxiogène chaque jour et conduit certains collègues à des actes désespérés. La destruction de la DGFIP est « en marche ». Et n'en déplaise à Gérald Darmanin, ses agents s'y opposent massivement en cette période où la mobilisation ne faiblit pas sur tout le territoire. Les quelques reculs partiels sur le « nouveau réseau de proximité » n'y changent rien et les manœuvres et l'attitude méprisante du directeur général ne font qu'attiser la colère des collègues. Et que dire des propos tenus par le chef de l'État sur les services de contrôle ?

La CGT réitère sa revendication de retrait immédiat du plan Darmanin. Elle refuse de participer à une concertation biaisée et exige l'ouverture de véritables négociations sur la base des revendications des personnels : rémunération, conditions de travail, exercice des missions.

La prétendue « transformation » de la fonction publique est une remise en cause totale de la conception française de la fonction publique de carrière. Les inspecteurs stagiaires de cette promotion seront ils les derniers spécimens d'un « vieux monde » ringard où les agents publics sont recrutés, formés et affectés dans un cadre réglementaire, avec des droits et des garanties, des instances et des représentants pour en contrôler l'application ?

Ils devront cohabiter dans une administration bicéphale avec des contractuels recrutés via Pôle emploi ou l'APEC. Mais peut-être ces derniers se montreront ils moins enclins à « mettre des douilles » sans discernement, et plus dociles quand il s'agira d'effacer les ardoises des amis ou des cousins...

Pour en venir plus précisément aux travaux de cette CAP, la CGT dénonce cette année encore ce simulacre de mouvement de 1^{ère} affectation.

Ces nouvelles règles sont néfastes pour les agents, nous l'avons déjà signalé à plusieurs reprises. Elles suscitent une grande incompréhension parmi les stagiaires dont beaucoup nous ont fait part de leurs inquiétudes. Bon nombre d'entre eux savent avant même le mouvement qu'ils ne pourront pas rentrer chez eux pour cause de direction fermée. Certains envisagent même de renoncer en cas d'affectation trop lointaine.

La CGT reste sur sa position : les stagiaires doivent être reclassés en tenant compte de leur parcours professionnel, affectés dans un mouvement unique avec les titulaires et départagés selon la règle de l'ancienneté administrative. Nous tenons à réaffirmer le droit, pour TOUS les agents, de pouvoir bénéficier de l'affectation la plus fine possible. La CGT condamne aussi, une fois encore, la mise en place de délais de séjour.

Ce mouvement, bien que de première affectation, n'est pas hors sol et n'échappe pas au cadre réglementaire de la DGFIP et plus globalement de la fonction publique. Quand un agent bénéficie d'une priorité absolue, il doit être affecté sur le département demandé, en fonction du lien familial, médical ou contextuel propre à sa situation, et ceci sans considération de la situation des effectifs ou des besoins !

Vous mettez en avant un fort taux de satisfaction . Alors que, d'une part, votre comparaison avec le mouvement de l'année dernière est incongrue, puisque les modalités en étaient différentes. Et que, d'autre part, pour un inspecteur stagiaire, obtenir le sixième vœu de sa demande d'affectation, dans le cadre d'un mouvement au département dont le cinquième est inaccessible, conduit rarement à être satisfait , et avoir le dixième est souvent une véritable galère!

Les stagiaires externes ont dû, à peine arrivés à l'ENFIP et dans un temps réduit, rédiger leur demande de primo affectation sans avoir une connaissance réelle des blocs fonctionnels et des métiers s'y rattachant.

Ce mouvement va encore susciter beaucoup d'incompréhension pour les titulaires dont certains se sentent floués. Les critères que la direction générale a mis en place conduisent mécaniquement à affecter des stagiaires sur certains départements alors que des titulaires n'ont pu y accéder au mouvement général de juin dernier. Dans l'Hérault par exemple, 7 IS sont affectés alors que la coupure du mouvement général se situait à I10 !

Alors que le discours officiel tourne autour de la « relation de confiance », les orientations stratégiques de notre nouveau directeur général semblent en manquer cruellement, en promettant de « promouvoir un dialogue social plus stratégique » !

La CGT tient à dénoncer l'opacité qui a présidé à la détermination du nombre des vacances prises en compte pour les départements dits ouverts et la méthode utilisée pour répartir les stagiaires en leur sein. Ces derniers ont dû rédiger leurs demandes sans aucune visibilité sur cette répartition. Nous réitérons dans cette instance la demande que nous avons faite durant les travaux préparatoires d'un document ou d'explications nous permettant d'en comprendre l'élaboration. Nous siégeons aujourd'hui sans avoir la moindre idée des marges de manœuvres dont dispose la CAP.

Comme l'année dernière, et la CGT le dénonce de nouveau, le mouvement n'a été mis en ligne que sur ODISSEE (application interne aux ENFiP). Elle prive ainsi les collègues de cette information, à croire qu'elle veut dissimuler ces éléments à l'ensemble des inspecteurs en poste.

Nous vous posons la question : Pourquoi ne pas diffuser sur Ulysse ce mouvement comme cela est de mise pour l'ensemble des autres mouvements, y compris celui de 1ère affectation des agents C et des contrôleurs stagiaires ?

La déclinaison en local de ce mouvement nous pose également problème. Même si l'instruction prévoit un « temps d'échange », les directeurs locaux auront les coudées franches et les stagiaires n'échapperont pas à l'impression d'être de simples pions destinés à boucher les trous.

Les stagiaires s'interrogent aussi sur leur future affectation sur les postes au choix. Ceux qui vont candidater sur ce type de postes seront confrontés à un calendrier aberrant. Les affectations locales vont déterminer l'attribution des blocs fonctionnels et, de fait, priver certains stagiaires de la possibilité de postuler utilement sur des postes au choix. De plus, cette aberration calendaire prive certaines directions de visibilité sur la pérennité des affectations qui y sont faites. Rappelons qu'en juin dernier, la DIRCOFI Ile De France a vu partir plus du tiers des inspecteurs stagiaires qui y avaient été affectés, et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Nous regrettons pour finir sur ce sujet, que huit inspecteurs stagiaires soient affectés d'office et qu'il n'y ait aucune affectation dans les DOM.

SUR LE DÉROULEMENT DE LA SCOLARITÉ :

Les doutes que nous avons émis l'an passé sur la mise en place des cours de management se sont avérés malheureusement justifiés. Rappelons les événements de la CAP de titularisation

d'août 2019 où des stagiaires n'ont pas été titularisés car l'unité de compétence « Implication et comportement dans le collectif de travail » n'a pas été validée lors du stage pratique probatoire. Ne serait-il pas préférable de re-contextualiser les cours et mises en situation de management ? En effet, cette proposition semble plus pertinente plutôt que d'essayer de remettre au goût du jour des théories de Process Comm issues des années 1940.

Tout porte à croire que l'ENFiP souhaite davantage les préparer au jour prochain où ils devront quitter la DGFIP pour se reconverter en tant qu'organisateur de mariage (c'est très à la mode d'être Wedding planner), manager chez Disney, gestionnaire de cantine ou devenir le futur Stéphane Plaza du petit écran en faisant du Home tagging !

La CGT se félicite de la prise en compte de certaines remarques des stagiaires s'agissant de la densité des contenus de certaines matières. À ce titre, nous tenons à souligner l'investissement des chargés d'enseignement pour recalibrer les cours durant l'été.

L'ENFiP a accordé aux stagiaires un peu plus de temps dédié au travail autonome. Toutefois, force est de constater que la mise en place des TIC (Travaux d'Intérêts Collectifs) pour les stagiaires en dispense d'enseignement à de quoi faire grincer des dents. Demander aux stagiaires de scier la branche sur laquelle ils souhaitent s'asseoir, l'ENFiP l'a fait !! Quand on se penche sur les sujets proposés et les objectifs affichés, on s'inscrit pleinement dans le Nouveau Réseau de Proximité. D'ailleurs, loin d'être dupes, certains stagiaires ont volontairement faussé le test d'optionnalité afin de ne pas avoir à traiter un de ces sujets qui fait tiquer. Les stagiaires en question ne pourraient-ils pas être un soutien afin d'aider les collègues novices ou en difficulté afin de créer une véritable cohésion plutôt que de les diviser sur des travaux qui les mettent en inégalité avec le reste de la promotion (les TIC comptant dans l'évaluation de l'unité de compétence « Comportement ») ?

Comment l'ENFiP peut-elle publier une note cadrant la scolarité des IS de la promotion 2019-2020 le 30 août pour une rentrée le 2 septembre ? Pourquoi une telle précipitation, pour ne pas dire improvisation ? Ce type de communication, qui confine à l'opacité, met de fait les organisations syndicales en difficulté. Mais peut-être est-ce justement le but...

Enfin, la CGT tient à manifester solennellement son opposition et sa colère face à la suppression programmée des CAP. La première réunion sur les décrets d'application de la loi de transformation de la fonction publique a eu lieu le 19 septembre dernier. Plutôt que de transformation, il faudrait parler d'atomisation et, à cet égard, cette réunion a montré la volonté du gouvernement d'aller vite et fort vers le démantèlement de la fonction publique. Ce recul historique nous ramène plus de 150 ans en arrière. Nous savons la volonté politique sans faille d'éradiquer ce qui constituait pour nous une manifestation de progrès social et un élément fondateur du pacte social entre l'État et ses fonctionnaires. Nous ne pourrions pas siéger sereinement aujourd'hui en sachant que c'est la dernière CAP nationale d'affectation.